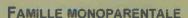
Qui est le médiateur familial

Le médiateur familial est un professionnel qualifié.

Doté de compétences en psychologie et en droit, il est notamment formé à l'écoute et à la négociation entre les personnes.

Il respecte des principes déontologiques et observe une stricte confidentialité.

Son rôle est de vous aider à trouver une solution concrète à votre conflit ou à votre situation.



Je vis seul(e) et je ne perçois pas de pension alimentaire

L'allocation de soutien familial et la médiation familiale peuvent m'aider





http://www.parents-atout-eure.org











Vous pouvez demander l'allocation de soutien familial si :

Vous vivez seul(e),

Vous avez au moins un enfant à charge,

L'autre parent ne vous aide pas financièrement depuis au moins deux mois.

La médiation familiale vous permet de :

Percevoir l'allocation de soutien familial jusqu'à la signature d'un projet d'entente avec l'autre parent,

Maintenir le revenu de solidarité active sans réduction liée au non versement de la pension alimentaire.

Un médiateur familial peut vous aider à :

Etablir une communication constructive avec l'autre parent,

Identifier au mieux la source du conflit,

Organiser vos droits et devoirs de parents,

Aborder les questions financières,

Conclure un accord avec l'autre parent sur l'obligation alimentaire.

La médiation familiale dans l'Eure Où s'adresser ?

Deux associations assurent un service de médiation familiale conventionné avec la Caf de l'Eure :



ADAEA: Association Départementale pour l'Aide à l'Enfance et aux Adultes en difficulté 12 place Clémenceau 27000 EVREUX

Tél. 02 32 37 09 36

Email: espacelienfamilial@adaea-27.com



Centre de guidance familiale LE TRAIT D'UNION

Centre polyvalent les Blanchères 40 rue Louise Damasse 27200 VERNON

Tél 02 32 21 58 14 Email : lesfontaines 3@wanadoo.fr

daes et le Trait d'union ont différen

L'Adaea et Le Trait d'union ont différents points d'accueil dans le département de l'Eure :

Bernay - Evreux - Louviers - Pont-Audemer - Val de Reuil - Vernon.



Qu'est-ce qu'un projet d'entent

Un projet d'entente est un accord amiable sur la pension alimentaire, conclu entre les parents, dans le cadre d'une médiation familiale.